

Matr'en cause



Place de jeux



Le mot du Syndic



Chères Matranaises,
Chers Matranais,

Comme vous l'aurez constaté, de nombreux travaux ont lieu sur les routes de la commune. L'installation de la fibre optique, l'adaptation de notre réseau d'eau et la pose de tuyaux pour le chauffage à distance nécessitent la fermeture de nombreuses routes du village. Pour réduire les impacts sur votre mobilité, le service technique coordonne ces travaux répartis sur toute l'année et assure une information régulière à la population.

A propos d'information, je vous invite à télécharger l'application iSarine, qui a été développée par l'Association Régionale de la Sarine et permet à chaque commune d'informer par notification en temps réel ses habitants. Plus besoin de rechercher l'information : elle vient à vous.

La construction des immeubles du quartier de Champ-Riond avance et permettra d'accueillir les premiers habitants à partir de novembre 2023. Je leur souhaite d'ores et déjà la bienvenue.

Vous trouverez dans cette édition, la clôture des comptes 2022 qui présentent un excellent résultat. Malgré la mise en place des réformes fiscales cantonales et fédérales en 2017, la situation financière de notre commune reste saine.

Cela est de bon augure pour notre avenir, car plusieurs investissements sont nécessaires pour développer harmonieusement nos infrastructures.

Après avoir terminé l'étude pour la création d'une crèche, toutes les informations sont à présent disponibles pour que l'Assemblée communale du 10 mai puisse décider de l'aménagement et l'équipement des locaux et voter le crédit d'investissement nécessaire.

Une séance d'informations est en cours d'organisation pour le mois de septembre, durant laquelle nous vous présenterons le projet de construction et rénovation de l'école résultant du travail conduit par la Commission de bâtisse depuis 2021.

Le premier Numéro de Matr'en cause est paru en juin 1999, il y a déjà 23 ans. Depuis lors, la forme et le contenu n'ont cessé d'évoluer, le dernier changement remontant à 2021 avec la parution en couleurs. Mme Brigitte Bouquet et M. Jean-Pierre Andrey se joignent à l'équipe de rédaction, ce qui permettra d'apporter un autre regard sur l'information villageoise. Merci à eux pour le temps mis à disposition de l'information aux matranaises et matranais. N'hésitez pas à les contacter pour leur faire part de commentaires toujours constructifs, de sujets ou d'articles que vous souhaiteriez traiter dans les prochaines publications.

En conclusion, je vous invite à participer nombreux à l'Assemblée communale du 10 mai et me réjouis de partager avec vous un moment de convivialité au terme de la séance.

Nicolas Rérat, Syndic

Assemblée communale du 10 mai 2023 convocation en page 3

Sommaire

Le mot du Syndic	1
Sommaire	2
Convocation à l'Assemblée communale	3
Comptes 2022	
Comptes de résultats	4
Comptes des investissements	5
Comptes des investissements (suite)	6
Bilan	7
Investissement relatif à la création d'une crèche, principe et financement	8
Investissement relatif à la création d'une crèche, principe et financement (suite) Action "Un arbre pour votre enfant"	9
Modification des statuts de l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français	10
Distribution d'eau potable de la commune de Matran	11
Places d'agrément : "Lutter contre les déchets sauvages" Un geste responsable, visible et pas cher ...	12
Entretien avec Christophe Pierret - 30 ans au service du feu	13
Entretien avec Christophe Pierret - 30 ans au service du feu (suite) Tournoi de pétanque de la Jeunesse	14
Les élèves de Matran sur les skis	15
Les élèves de Matran font leur cirque	16
Nouvelle activité pour les seniors Repas gourmand des seniors	17
Site internet pour les seniors	18
Places vacantes au Conseil des parents Formation défibrillateur et massage cardiaque BLS-AED-SRC Complet	19
Société de musique l'Avenir d'Avry-Matran	20
Société de musique l'Avenir d'Avry-Matran (Suite) Course de Matran	21
La colonie de Matran	22
Prix de l'Energie 2023 : Participez et gagnez un prix de CHF 10'000.- CarteCulture	23
Concours N° 1/2023	24



Impressum

Mat' en cause

Parution 2-3 fois par année

Case postale

1753 Matran

Editeur:

Commune de Matran

Coordination:

Administration communale :

Mireille Mauron

Photos:

Commune de Matran

Société de musique l'Avenir d'Avry-Matran

Romain Corpataux

Jean-Pierre Andrey

Impression:

media f imprimerie SA

1700 Fribourg

Tirage:

850 exemplaires

Prochaine parution:

Septembre 2023

Administration communale Tél. 026 402 12 12

Rte de l'Ecole 6

Case postale

1753 Matran

E-mail: commune@matran.ch

Site Internet: www.matran.ch



Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Matran sont convoqués à l'Assemblée communale du

**mercredi 10 mai 2023 à 20 h 00
à la salle communale de Matran**

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 14 décembre 2022¹ (ce PV ne sera pas lu; il peut être consulté en ligne sur notre site Internet : www.matran.ch ou commandé au bureau communal).
2. Comptes 2022¹, rapport de l'organe de révision et préavis de la commission financière.
3. Investissement relatif à la création d'une crèche, principe et financement.
4. Modification des statuts de l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français¹.
5. Informations du Conseil communal.
6. Divers.

Le Conseil communal

¹ Les documents sont disponibles sur notre site Internet www.matran.ch ou peuvent également être obtenus auprès de l'administration communale.

Comptes 2022

Comptes de résultats

Le bouclage des comptes de résultats 2022 dégage un bénéfice de CHF 1'773'090.74 alors que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 1'039'550.00, soit une différence de CHF 733'540.74.

Il s'agit d'un excellent résultat dû aux recettes extraordinaires sur les mutations immobilières et l'impôt sur les gains immobiliers de Champ-Riond, comme cela avait été prévu au budget. Quant à la part supplémentaire du bénéfice, celle-ci s'explique essentiellement par la réactualisation de la valeur vénale de la parcelle de l'ancienne école qui passe de CHF 680'000.- à CHF 1'230'000.- conformément aux directives comptables en vigueur.

Certains postes du budget qui n'ont pas ou très peu été utilisés expliquent également ce résultat très positif.

Des charges supplémentaires non prévues au budget sont toutefois à signaler, notamment un rectificatif sur les dernières années pour le service social ainsi que l'amortissement du véhicule du service du feu suite à la fusion des corps de sapeurs-pompiers de la Sarine et au rachat du véhicule par l'ECAB.

Des explications plus détaillées seront présentées lors de l'Assemblée communale du 10 mai 2023.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

Comptes de résultats

	Comptes 2021		Budget 2022		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	801'145.67	46'922.36	770'750.00	51'900.00	768'500.56	56'365.05
Ordre et sécurité publics, défense	155'934.45	32'462.60	183'800.00	31'000.00	252'146.90	32'887.95
Formation	2'430'428.18	238'159.47	2'457'000.00	198'600.00	2'472'652.25	226'389.00
Culture, sports et loisirs	383'860.41	6'100.00	408'300.00	5'000.00	433'440.22	5'437.50
Santé	611'269.50	4'964.95	666'900.00	4'000.00	671'972.90	3'580.00
Prévoyance sociale	763'317.60	6'508.80	878'800.00	1'600.00	1'213'031.39	6'545.90
Trafic et télécommunications	871'803.97	55'666.90	916'100.00	59'500.00	922'425.82	75'936.10
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'015'494.27	761'732.30	1'216'550.00	913'950.00	1'270'338.48	1'020'204.07
Economie publique	19'102.92		34'900.00	30'000.00	40'378.55	36'716.32
Finances et impôts	497'214.35	6'497'724.30	519'700.00	7'796'800.00	550'035.16	8'903'951.08
Totaux	7'549'571.32	7'650'241.68	8'052'800.00	9'092'350.00	8'594'922.23	10'368'012.97
Bénéfice net	100'670.36		1'039'550.00		1'773'090.74	

Comptes des investissements

Les comptes des investissements 2022 bouclent avec un excédent de recettes de CHF 426'608.19. Un excédent de dépenses de CHF 7'885'000.00 était néanmoins prévu au budget.

En effet, plusieurs investissements prévus en 2022 ont été partiellement ou intégralement décalés en 2023 pour diverses raisons. Il s'agit notamment des importants travaux de la Route de la Maison-Neuve, la mise en place de la zone 30, l'étude pour le complexe scolaire ou le giratoire et les collecteurs du secteur Champ-Riond.

Le détail des comptes des investissements est présenté ci-dessous et à la page suivante.

Ci-contre les investissements qui sont terminés et pour lesquels les décomptes finaux ont été établis en 2022 :

Création d'un RCP (Regroupement de Consommation Propre)

Le coût final de l'installation et de la mise en service du RCP s'élève à CHF 212'026.99 et respecte ainsi le crédit d'investissement de CHF 327'000.00 voté par l'Assemblée communale du 17 juin 2021. Il ressort un crédit non utilisé de CHF 114'973.01. Une subvention unique de la Confédération, à hauteur de CHF 51'041.10, a été encaissée en 2022.

Réfection du sentier pédestre de la Quiou

Un crédit d'investissement de CHF 80'000.00 avait été accordé par l'Assemblée communale du 17 décembre 2019. Les travaux totalisent finalement CHF 84'133.36.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

Comptes des investissements

Objets	Budget voté	Crédits utilisés fin année précédente	Crédits utilisés en 2022	Total investissements
Part. achat tonne-pompe et matériel du feu	180'000.00	150'402.90	0.00	150'402.90
Part. vente véhicule CSPi MAN		0.00	-41'607.70	-41'607.70
Participation à la réfection de la jonction autoroutière (2018)	356'000.00	0.00	0.00	0.00
Assainissement du stand de tir de Rosé (2018)	186'500.00	56'684.30	269.25	56'953.55
Réfections urgentes de collecteurs et mise en séparatif (2019)	1'500'000.00	257'823.60	133'330.80	391'154.40
Mise en place d'un giratoire et aménagement de deux arrêts de bus sur la route cantonale (Champ-Riond) (2019)	1'200'000.00	68'755.75	28'414.25	97'170.00
Partic. de tiers au giratoire de Champ-Riond (2019)	-800'000.00	-22'310.40	0.00	-22'310.40
Mise en place de nouveaux collecteurs secteur Champ-Riond (2019)	1'500'000.00	218'557.15	162'210.00	380'767.15
Partic. de tiers collecteurs Champ-Riond (2019)	-675'000.00	-4'687.70	0.00	-4'687.70
Report en page 6	3'847'500.00	725'225.60	282'616.60	1'007'842.20

Comptes des investissements

Objets	Budget voté	Crédits utilisés fin année précédente	Crédits utilisés en 2022	Total investissements
Report de la page 5	3'847'500.00	725'225.60	282'616.60	1'007'842.20
Mise en place de nouvelles conduites d'eau potable secteur Champ-Riond (2019)	160'000.00	0.00	14'119.85	14'119.85
Aménagement de la TransAgglo (2019)	2'250'000.00	6'862.65	3'749.92	10'612.57
Partic. de tiers TransAgglo (2019)	-2'250'000.00	0.00	0.00	0.00
Crédit d'étude complexe scolaire (2020-2021)	1'050'000.00	89'948.85	371'862.55	461'811.40
Création d'un regroupement de consommation propre RCP (2021)	397'000.00	190'226.20	72'841.89	263'068.09
Subvention création RCP (2021)	-70'000.00	0.00	-51'041.10	-51'041.10
Vente de la parcelle 96 RF de Matran (2021)	-1'190'000.00	0.00	0.00	0.00
Mise en place de la zone 30 km/heure (2021)	780'000.00	0.00	45'836.60	45'836.60
Réfection de la route de la Maison-Neuve (2021)	450'000.00	0.00	0.00	0.00
Mise en séparatif du collecteur du secteur Maison-Neuve - Route de l'Eglise (2021)	1'330'000.00	0.00	255'698.45	255'698.45
Remplacement des conduites d'eau potable du secteur Maison-Neuve - Route de l'Eglise (2021)	180'000.00	0.00	97'570.00	97'570.00
Mise en séparatif du collecteur du secteur Route de l'Arney - Route de l'Eglise (2021)	1'180'000.00	0.00	62'721.20	62'721.20
Remplacement des conduites d'eau potable du secteur Route de l'Arney - Route de l'Eglise (2021)	120'000.00	0.00	0.00	0.00
Mise en séparatif du collecteur du secteur Sentier de la Gare (2021)	460'000.00	0.00	0.00	0.00
Remplacement des conduites d'eau potable du secteur Sentier de la Gare (2021)	100'000.00	0.00	0.00	0.00
Réfection du sentier de la Quiou (2021)	80'000.00	0.00	88'657.15	88'657.15
Acquisition habitation imp. Ferme (art. 654) (2022)	990'000.00	0.00	98'000.00	98'000.00
Total des investissements	8'284'500.00	1'012'263.30	1'342'633.11	2'354'896.41
Raccordements secondaires eau potable (crédits liés)			0.00	
Taxes de raccordement eau potable (crédits liés)			-1'141'446.00	
Taxes de raccordement eau usée (crédits liés)			-627'795.30	
Total des investissements 2022			-426'608.19	

Bilan

	Situation au 1.1.2022	Situation au 31.12.2022
ACTIF		
Disponibilités et placements à court terme	1'329'870.33	2'024'067.41
Créances	1'843'742.54	3'464'478.51
Actifs de régularisation	589'200.79	717'515.28
Immobilisations corporelles patrimoine financier (PF)	5'656'500.00	6'206'500.00
Immobilisations corporelles patrimoine administratif (PA)	8'165'915.24	9'263'803.65
Immobilisations incorporelles PA	0.00	0.00
Prêts PA	0.00	0.00
Participations, capital-social PA	482'010.70	332'505.20
Total de l'actif	18'067'239.60	22'008'870.05
PASSIF		
Engagements courants	488'727.64	340'902.95
Engagements financiers à court terme	3'494.55	36'487.20
Passifs de régularisation	243'221.65	449'883.10
Engagements financiers à long terme	1'794'629.65	4'084'148.80
Provisions à long terme	775'000.00	683'736.80
Engagement envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	493'931.60	492'542.13
Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	2'973'918.44	3'159'601.91
Préfinancements	1'247.45	1'247.45
Réserve liée au retraitement (Introduction MCH2)	2'636'662.11	2'403'796.86
Excédent ou découvert du bilan	8'656'406.51	10'429'497.25
Total du passif	18'067'239.60	22'008'870.05

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

Investissement relatif à la création d'une crèche, principe et financement



Nouveau quartier de Champ-Riond

Actuellement, il n'existe pas de crèche pour la garde des enfants de 0 à 4 ans sur le territoire communal de Matran.

La loi du 9 juin 2011 prévoit que les communes ou associations de communes évaluent tous les quatre ans le nombre et le type de places d'accueil nécessaires à la couverture des besoins en structures d'accueil extrafamilial. La possibilité de concilier la vie familiale et la vie professionnelle, les aspects de socialisation et l'évolution démographique sont pris en compte.

En fonction de l'évaluation des besoins, les communes proposent, soutiennent et subventionnent un nombre suffisant de places d'accueils préscolaire et extrascolaire.

Pour ce faire, elles créent des structures d'accueil ou passent des conventions avec des structures d'accueil autorisées ou avec des associations faitières. Les conventions portent sur l'ensemble ou sur une partie des places autorisées d'une structure.

En 2022, la commune de Matran a subventionné 41 enfants dans 9 structures réparties sur tout le district de la Sarine pour un montant total de CHF 237'580.-.

Un sondage auprès des entreprises se situant sur le territoire de la commune montre que 38 personnes seraient très intéressées par l'ouverture d'une crèche proche de leur travail. Les employeurs seraient également contents de voir une structure de ce type proche de leur entreprise, car cela constituerait une plus-value pour recruter de jeunes employé(e)s.

Lors de l'établissement du plan d'aménagement de détail pour la construction du lotissement de Champ-Riond, le Conseil communal avait exigé l'implantation d'une crèche dans le complexe. Le promoteur a approché le Conseil communal en 2021 déjà pour proposer que la commune pilote elle-même l'ouverture d'une crèche dans ce complexe.

Matran⁹ en assemblée

Après réflexion, le Conseil communal a décidé d'étudier la possibilité d'ouvrir une crèche dite « communale ».

Une commission a été constituée pour analyser la situation, étudier toutes les possibilités d'implanter une crèche sur le territoire communal et évaluer le financement d'une telle structure. Les conclusions de la commission sont très positives et vont dans le sens de l'ouverture d'une crèche à Matran. Elle devrait pouvoir accueillir 36 enfants par jour, soit 10 enfants de 0 à 2 ans et 16 enfants de 2 à 4 ans.

Pour construire et exploiter une crèche, des réglementations très spécifiques et contraignantes sont édictées par le SEJ (Service cantonal de l'Enfance et de la Jeunesse) et par les différents services étatiques. Après analyse de la situation, le Conseil communal a décidé de louer les locaux dédiés à la crèche tout en se réservant un droit d'emption en cas de vente de l'immeuble ou des locaux.

La crèche sera administrée par une association privée, dans laquelle la représentation de la commune sera assurée. Un comité de gestion sera nommé, dont les membres seront des conseillers communaux, des parents et la ou les directeur(trice)s de la crèche. Un droit de veto financier en faveur de la commune sera inscrit dans les statuts de l'association pour garantir la pérennité de la crèche.

La demande à l'Assemblée communale porte sur un crédit d'investissement de CHF 790'000.- pour financer les travaux d'aménagement des locaux et l'achat du mobilier nécessaire pour respecter les réglementations relatives à l'exploitation d'une crèche. L'association qui gèrera la crèche prendra en charge tous les frais qui sont liés à l'emprunt, c'est une opération "neutre" pour la commune, qui permettra à toutes les familles habitant ou travaillant à Matran de bénéficier d'une crèche de proximité et de qualité. L'ouverture de la crèche est prévue pour l'été 2025.

Dominique Chenux, Conseiller communal

Action "Un arbre pour votre enfant"

« Un arbre pour votre enfant » est une action qui a pour objectif de planter des arbres pour les enfants des familles habitant les communes de l'agglomération. Cette action, initiée et parrainée par l'Agglomération de Fribourg, œuvre à améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants. Elle est cofinancée par les communes formant l'Agglomération.

Dans sa dimension culturelle, cette mesure renvoie à une tradition existante et permet, de manière plus large, de rapprocher les gens et la nature.

Ces arbres symbolisent l'importance des familles pour le développement de notre région. En outre, cette mesure représente une possibilité concrète de valorisation paysagère.

Cette cérémonie a eu lieu le 29 octobre 2022 au début du sentier de la Quiou. Vous trouverez une plaquette avec les prénoms des enfants de Matran qui sont nés en 2021. A cette occasion, un chêne a été planté par les nombreux parents présents.

La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié où tous les parents et les autorités communales ainsi que de l'Agglomération ont pu faire connaissance.

Une prochaine édition aura lieu dans le courant de l'automne 2023 pour les enfants nés en 2022.

Dominique Chenux, Conseiller communal



Modification des statuts de l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

En 2022, le Comité de direction de l'Association du CO a relevé la nécessité de revoir la clé de répartition des charges (art. 37 des statuts), la limite d'endettement (art. 39 des statuts) et la composition future du Comité de direction compte tenu de la construction d'un nouveau CO à Givisiez (art. 16 des statuts).

La réflexion en lien avec la clé de répartition fait suite à l'augmentation importante, ces dernières années, de l'apport des communes contributrices – dont fait partie la commune de Matran – en vertu de la clé de répartition actuelle, qui prévoit une solidarité entre les communes membres de notre association. La principale commune contributrice, Villars-sur-Glâne, a donc émis le souhait que cette clé soit revue, demande qui a été soutenue par le Comité de direction. Après examen de différentes possibilités, le Comité de direction a proposé de diminuer l'impact péréquatif par l'application d'un coefficient de 20% de la population légale pondérée par l'indice de potentiel fiscal (IPF), au lieu des 25% actuellement. Avec une application d'un coefficient de 20%, les communes bénéficiaires restent bénéficiaires et les communes contributrices, comme Matran, restent contributrices. Toutefois, en comparaison avec la clé de répartition actuelle des charges, la commune de Matran profitera d'une diminution de 1 % sur sa facture. Il convient de modifier l'art. 37 des statuts en ce sens.

La réflexion sur la limite d'endettement s'inscrit, quant à elle, dans le contexte du projet de construction du CO de Givisiez. En effet, la limite d'endettement actuelle est fixée à 100 millions de francs et l'endettement net au 31 décembre 2021 était de 25'499'815 francs. Cet endettement est à mettre en balance avec la valeur assurée des bâtiments qui représente, au 1er janvier 2022, une somme totale de 111,5 millions de francs. Une nouvelle augmentation des besoins en financement

est cependant à prévoir pour réaliser des travaux d'assainissement sur le CO de Marly, mais surtout la construction du nouveau CO à Givisiez. A l'horizon 2026, cela provoquera le franchissement de la barre des 100 millions de francs d'endettement. Ce constat nécessite une augmentation de cette limite au travers de la modification de l'art. 39 des statuts.

Enfin, avec la construction du nouveau CO dans la commune de Givisiez, cette dernière devient une commune siège au sens de l'article 16 al. 1 des statuts de l'Association. Comme les statuts précisent que les communes siège disposent d'un siège au Comité de direction, celui-ci doit passer de 12 à 13 membres, de sorte qu'une actualisation de cet article s'impose.

Le Conseil communal propose à l'Assemblée communale d'accepter ces modifications des Statuts de l'Association, qui peuvent être consultés sur le site internet de la commune. En cas d'acceptation, l'entrée en vigueur de ces modifications sera effective au 1er janvier 2024.

Stéphanie Colella, Vice-syndique



CO Sarine-Ouest

Distribution d'eau potable de la commune de Matran

L'ordonnance du Département des finances sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 (OPBD) prescrit (art. 5) que toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable distribuée aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de sa qualité.

En 2022, au total environ 120'000 mètres cube d'eau potable ont été fournis au réseau de la commune par les sources de Matran à raison de 63% du volume et par le CEFREN (consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines) pour 37% du volume.

Nous énumérons ci-dessous les principales données concernant l'eau potable fournie :

- L'eau des sources de la commune subit une déferriération avant d'être injectée dans le réseau.
- L'eau fournie à la commune par le CEFREN provenait à environ 11% des sources du Gibloux, à environ 28% du lac de la Gruyère et à environ 61% des sources de la Tuffière à Corpataux.
- L'eau provenant des sources du Gibloux subit un traitement préventif par installation UV (Ultraviolet).
- L'eau provenant des sources de la Tuffière subit un traitement préventif avec une installation UV (Ultraviolet).
- La chaîne de traitement pour rendre l'eau du lac de la Gruyère potable se compose d'une pré-ozonation avec floculation, d'une filtration à l'aide de sable bi-couche, d'une ozonation intermédiaire puis d'une filtration à l'aide de charbon actif et d'une désinfection finale au bioxyde de chlore.

Au total, quatre échantillons d'eau potable ont été prélevés dans le réseau de la commune durant l'année 2022.

Tous les échantillons répondaient aux exigences légales sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau.

Les valeurs de dureté et de teneur en nitrate de l'eau potable sont :

Dureté totale : 24 degrés français

Assez dure (variation dans l'année de 23 à 26 degrés français).

Teneur en nitrate : en moyenne 1 mg/l.

La tolérance légale est de 40 mg/l.

A noter encore que le site www.eaupotable.ch regroupe les informations sur la qualité de l'eau d'un grand nombre de communes de toute la Suisse, dont celles de notre commune.

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de SINEF à Givisiez :

Tél. 026 350 11 60

Site internet : www.sinef.ch

Email : info@sinef.ch

Bernard Chassot, Conseiller communal



Places d'agrément : "Lutter contre les déchets sauvages"

Notre commune a la chance de posséder de belles places d'agrément et de détente. Elles attirent beaucoup de monde et cela réjouit le Conseil communal. Malheureusement, chaque week-end de nombreux sacs en papier sont déposés à proximité des places de parking. Des déchets sont également laissés à côté des bancs ou des points de feu. Les poubelles qui sont mises à dispositions débordent et font le bonheur des animaux sauvages et des oiseaux au risque de leur transmettre des maladies et d'éparpiller les déchets dans la nature.

La Commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément s'est penchée sur ce problème. Elle veut que les places d'agrément continuent d'accueillir autant de monde. Pour lutter contre les déchets sauvages, elle a étudié ce qui se faisait dans d'autres lieux similaires, dans et hors du canton. La Commission des sentiers pédestres a proposé au Conseil communal de supprimer les poubelles sur les places d'agrément et les remplacer par des panneaux d'informations demandant que **tous les déchets sortant des sacs ou paniers de pique-nique retournent dans les sacs ou paniers de pique-nique.**

Des contrôles seront effectués par la police intercommunale pour sensibiliser et, si nécessaire, sanctionner les personnes qui ne respecteraient pas la propreté sur les places d'agrément et de pique-nique.

Sur la place de jeux de l'école, les poubelles resteront : elle ne sera pas touchée par cette mesure.

Le Conseil communal et la Commission des sentiers pédestres et des zones d'agrément demandent à tous les utilisateurs des places d'agrément de contribuer à les maintenir propres. C'est une image importante que nous donnons de notre beau village.



Dominique Chenaux, Conseiller communal

Un geste responsable, visible et pas cher

Le littering est un fléau qui a toujours existé. Aujourd'hui on en connaît les conséquences dans la nature ; seuls l'égoïsme et l'égoïsme font qu'on peut s'en moquer.

Alors voilà : lorsque nous allons nous promener dans la nature, prenons un sac en papier - pas en plastique - glissons-le avec un gant en latex dans sa poche. Lorsque nous trouvons un déchet, nous mettons le gant, nous le ramassons et nous jetons tout ce que nous avons récupéré dans une poubelle. Si nous sommes avec nos enfants ou petits-

enfants, nous expliquons le geste et les invitons à faire de même.

La nature n'a pas besoin de nous, mais nous avons besoin d'elle et de la maintenir dans le meilleur état possible, pour nous et nos descendants : à long terme c'est simplement une question de survie pour ceux-ci !

Merci pour votre participation.

Gérard Guex
Membre de la Commission de l'énergie

Entretien avec Christophe Pierret - 30 ans au service du feu



Christophe Pierret entouré de ses deux fils Rémy et Quentin

Un immense MERCI à Christophe Pierret pour les 30 ans passés au service du feu dont 15 ans en tant que commandant du CSPI (Corps Sapeurs - Pompiers intercommunal), soit un nombre incalculable d'heures au service de la collectivité.

Entre les cours de formation, la prévention, les interventions ou encore les manifestations, cela ne fait pas beaucoup de semaines sans activité. Quelle carrière !

Christophe,

- Tout ce temps passé au sein du corps de sapeurs-pompiers, c'est plus que le devoir accompli, comment est née cette passion ?

Depuis tout petit, j'ai toujours été passionné par les pompiers et plus tard, lorsque je me suis mis en ménage à Villars-sur-Glâne, on m'a conseillé d'en faire partie pour connaître du monde. Voilà comme ça a commencé.

- Tu as gravi tous les échelons qui conduisent de pompier « débutant » à commandant, quelles sont les qualités et aptitudes qui t'ont permis la considération nécessaire à ce grade ?

Au début, je ne voulais pas grader puisque ce qui m'intéressait, c'était d'aller dans le feu avec la protection respiratoire. Plus tu grades, moins tu vas au feu, tu restes à l'arrière et tu donnes des ordres. On m'a un peu forcé à faire le cours de sous-officier, puis mon instructeur m'a motivé à continuer, à grader aussi jusqu'à suivre le cours d'instructeur, puis le cours de commandant. En tant que commandant, je m'occupe de la gestion administrative, de la gestion des alarmes, des groupes de piquet. Être commandant, c'est travailler dans le social, beaucoup de paperasse, d'e-mails et être un téléphoniste 24h sur 24, 7 jours sur 7.

- Durant ces trois décennies d'activité, quelles sont les évolutions qui t'ont particulièrement marqué ?

Le premier exercice que j'ai fait en 1992 à Villars-sur-Glâne, on a déroulé deux tuyaux, la lance, on a giclé le talus puis après ils ont sorti la caisse de bières et les deux officiers sont partis au café du Chamois et on ne les a plus revus. Maintenant, c'est très sérieux, même parfois trop sérieux, puisque si on fait un apéro après l'exercice, ils sont tous au Sinalco ou Coca, puis cinq minutes après, ils sont tous loin. Il y a quand même eu des noces dans le local qui ont fini assez tard.

Aujourd'hui, ceci est complètement fini, plus d'alcool sur le terrain et les exigences sont plus pointues : le pompier doit tout savoir faire, de la moto-pompe à l'échelle. La technique avec les nouveaux véhicules et le matériel, comme les tronçonneuses, les génératrices, est également plus pointue.

Enfin, la garde-à-vous au début et à la fin de l'exercice, la discipline et les ordres, sont assez sérieux.

Matr' en fête

- Les bons souvenirs ?

L'amitié, la camaraderie, l'ambiance qui règne, se serrer les coudes, se soutenir.

- Les moments difficiles ?

Les deux, trois personnes qui sont décédées dans les interventions (la voiture brûlée sur le parking de Champs Fleuris), le gros feu à Seedorf.

- Des faits marquants, des anecdotes ?

Il a fallu 10 ans pour avoir un camion de pompiers en se battant avec l'ECAB et la Préfecture qui pensaient que nous n'en avions pas besoin. Nous avions seulement le bus, nous ne disposions d'aucun véhicule avec de l'eau qui était nécessaire en cas d'intervention dans les centres commerciaux ou à la maison St-Joseph-Caritas. Une fois fusionné avec Avry, on nous a dit que c'était bon pour le camion mais il a fallu encore attendre quelques années et beaucoup d'énergie pour l'obtenir.

Parfois, nous avons pris des risques pour sauver des chats. Nous essayions d'aller le plus près

possible avec l'échelle, et quand nous étions tout proche, le chat descendait tout seul. Par deux fois, nous avons aussi sauvé des vaches qui étaient tombées dans le creux à purin. Le volontaire pour descendre dans le creux n'est pas facile à trouver. Nous avons également la reconnaissance de la population après les tempêtes, les inondations et heureusement plus rarement une convocation au tribunal par le Procureur pour un grill à gaz en feu ou un feu de friteuse pour une tentative d'escroquerie à l'assurance!

- Tu as été durant 15 ans le premier et unique commandant du CSPi M.A.N., celui-ci fusionnant cette année avec le CSPi N.P.C. pour devenir la Compagnie Sarine-Centre. Un souhait particulier pour l'avenir des corps de sapeurs-pompiers ?

Que ça continue dans la même ambiance, que les jeunes restent motivés, que ça ne devienne pas trop militaire ! Tous mes vœux de bonheur au corps des sapeurs-pompiers de Sarine-Centre.

Jean-Pierre Andrey et Brigitte Bouquet

Tournoi de pétanque de la Jeunesse

Chères Matranaises, chers Matranais,

Cette année encore, la société de jeunesse, composée de 46 membres motivés et investis pour leur village, organise son traditionnel tournoi de pétanque le **samedi 17 juin prochain**.

Si vous souhaitez y participer et passer un bon moment de convivialité, vous pouvez vous inscrire par e-mail à l'adresse suivante : jeunessematran@gmail.com, ou venez simplement boire un verre en tant que spectateur.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion.

Yann Burri, Président





Participants au camp de ski 2023

Les élèves de Matran sur les skis

Les élèves de 8^H présentent le camp de ski de l'école de Matran. Découvrez leur aventure depuis le début, installez-vous bien, que le voyage commence...

Lors de la semaine du 16 au 20 janvier 2023, les classes de la 5^H à la 8^H sont parties en camp de ski. Tous en car le lundi matin et direction Vercorin ! Les élèves ainsi que les moniteurs et les professeurs ont séjourné dans le chalet « Belle-Crête ».

Lors de cette semaine, les élèves ont vécu plusieurs choses. Chaque soir, des activités étaient organisées comme par exemple une "Soirée casino" où les élèves défiaient les adultes pour gagner des jetons, puis des cadeaux. Il y a également eu une soirée jeux et écriture de cartes, aussi une soirée film, avec « Kung Fu Panda » à l'affiche. Mais la cerise sur le gâteau fut la soirée du jeudi, la disco !

Les journées étaient également rythmées par le ski, l'activité principale du camp. Tous les matins, les élèves partaient skier par groupe de niveau,

accompagnés de moniteurs expérimentés et ils y retournaient également l'après-midi.

Mais pour être en forme, pour skier et s'amuser, il fallait aussi manger ! Et pour cela, l'école de Matran a fait appel à trois cuisinières extraordinaires qui ont cuisiné de fabuleux repas. Il y avait parfois de la soupe ou de la salade, un bon repas chaud et toujours un dessert. Il y a même eu un soir, le mercredi, où les élèves ont eu droit à un mille-feuille apporté par Stéphanie Colella, notre conseillère communale, qui a affronté neige et embouteillages pour nous les livrer et nous faire un petit discours encourageant, remerciant.

La neige, le soleil et l'amusement ont rythmé cette fabuleuse semaine de camp pour les élèves matranais. Et les 8^H ont été ravis de leur dernier camp avant le départ au CO. Pour remercier les moniteurs, ils ont même dansé une chorégraphie sur la chanson « Happy », avant un petit verre de Rimus...

Merci à tous !

Les élèves de 8^H



Chapiteau du cirque

Les élèves de Matran font leur cirque

Pour la première fois à Matran, les enfants de l'école font leur cirque.

Afin de développer les valeurs de bienveillance, d'entraide, de respect, d'implication et de collaboration auprès des élèves, les enseignants et enseignantes de Matran ont mis sur pied le projet extraordinaire de vivre l'expérience du cirque.

Premiers entraînements pour devenir des pros du cirque !

Le lundi 3 avril 2023, les élèves de l'école de Matran, de la 1^H à la 8^H, mélangés par groupes au nombre plus ou moins identique, ont participé à une première journée d'initiation au cirque. Ils devaient passer par tous les postes proposés, par ex : ruban aérien, équilibre sur une boule, trampoline, initiation au jonglage, marcher sur un fil, hula hoop,

Quatre personnes du cirque étaient présentes avec le matériel adapté. La tâche des enseignants consistait à regarder quels élèves étaient le plus à l'aise dans chaque activité.

Après cette journée, les élèves ont dû s'inscrire pour 3 choix, ils seront par la suite tous répartis en fonction de leur adresse et de leur vœu.

Plusieurs journées sous la férule de cinq spécialistes du cirque sont consacrées à la préparation du spectacle. Les élèves se réjouissent de vous présenter leur travail.

Les représentations auront lieu les 28 - 29 et 30 juin 2023. Les mercredi 28 et jeudi 29 juin 2023 sont réservés aux familles des élèves sur inscription.

Le **vendredi 30 juin 2023** le spectacle est ouvert à toute la population, venez nombreux sur la place de l'école pour y assister. Les billets doivent être réservés gratuitement auprès de la billetterie de Fribourg Tourisme à compter du 1er mai 2023 au n° de tél. 026/350.11.11.

Souhaitons le meilleur à tous les participants, c'est une expérience dont ils se souviendront longtemps !

Brigitte Bouquet et Jean-Pierre Andrey

Nouvelle activité pour les seniors



Vous aimeriez passer un bon moment de détente tout en effectuant une activité sportive très douce, la Commission des seniors de Matran vous convie à participer aux après-midis pétanque sur le terrain à côté du terrain de football.

Elles auront lieu les 1ers et 3èmes lundis du mois, d'avril à octobre.

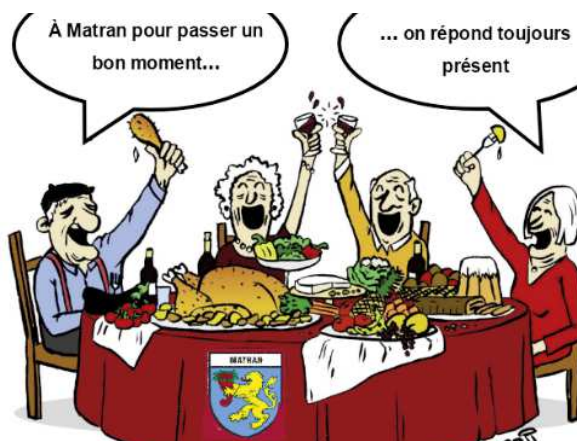
Si vous n'avez pas de boules, les organisateurs vous fourniront le matériel indispensable pour que vous puissiez jouer. Les dames sont également bienvenues et même souhaitées. Une petite buvette sera organisée pour hydrater les sportifs.

Pour plus de renseignements, MM. François Roubaty et Philippe Barras se tiennent à votre disposition, respectivement au n° de tél. 079 295 49 24 et 079 250 58 56.

N'hésitez pas à aller sur le site internet de la commune de Matran sous l'onglet seniors, vous trouverez des informations sur les activités sportives et culturelles organisées à Matran.

Dominique Chenux, Conseiller communal

Repas gourmand des seniors



Le repas gourmand des seniors proposé tous les 4èmes jeudis de chaque mois par le Conseil communal, sur proposition de la Commission des seniors, a rencontré un vif succès lors des deux premières éditions.

Cette activité a pour but de donner la possibilité à tous les seniors de Matran de se rencontrer pour un moment festif et de convivialité.

Pour les personnes à mobilité réduite, inscrivez-vous à l'administration et précisez que vous aimeriez bénéficier du Matr'en taxi. Cette prestation pour le repas gourmand est gratuite.

Les dates des prochains repas gourmands sont : 27 avril - 25 mai - 22 juin - 28 septembre - 26 octobre et 23 novembre. Il n'y aura pas de repas durant les vacances et au mois de décembre, celui-ci sera remplacé par le dîner de Noël des aînés dont vous pouvez déjà réserver la date du 3 décembre 2023.

Une participation de CHF 15.- vous sera demandée pour le repas gourmand des seniors et les boissons sont à votre charge. La commune de Matran met la différence du prix du repas et offre le café.

N'oubliez pas de vous inscrire jusqu'au jeudi précédant le repas, auprès de l'administration communale!

Dominique Chenux, Conseiller communal

Site internet pour les séniors

Je suis à la retraite



Numéros utiles



Aide / formation



Centre de coordination des EMS



Santé / social



Sport / convivialité / loisirs



Séniors aidants



Mobilité



Rubriques sous l'onglet séniors de notre site internet www.matran.ch

La Commission des séniors de Matran a effectué un gros travail de refonte des pages dédiées aux séniors sur le site internet de la commune de Matran. Vous trouverez des renseignements concernant :

- les numéros d'urgences.
- les EMS.
- la santé ou le social avec des liens sur les sites internet des associations venant en aide à toutes les personnes qui le demandent.
- la mobilité.
- les horaires des bus ou des trains.
- les liens sur les sites internet de Passe Partout-Sarine et le Transport Croix-Rouge.
- le sport et les loisirs, tous les renseignements sur les activités sportives et culturelles qui sont à disposition sur Matran et ses environs.
- aide ou formation sur l'informatique, les applications de distribution de billets pour les

transports publics, les déclarations d'impôts ou les divers formulaires que les administrations publiques demandent de remplir.

Ces pages se veulent intuitives et faciles à lire. Une page concerne les séniors aidants. Elle a pour but de mettre en relation les personnes qui aimeraient faire profiter les citoyens de Matran de leurs nombreuses compétences ou échanger des services.

Pour assurer toutes ces activités, des jeunes et moins jeunes de la commune se sont dits prêts à collaborer avec les personnes qui le demandent.

N'hésitez pas à contacter l'administration communale, le Conseiller communal en charge de la santé ou un membre de la Commission des séniors pour satisfaire au mieux vos demandes ou remarques.

Dominique Chenaux, Conseiller communal

Places vacantes au Conseil des parents

Le Conseil des parents - composé d'une majorité de parents d'élèves, de la directrice de l'école, d'un représentant du Conseil communal et d'un enseignant - permet l'échange d'informations et le débat de propositions entre les parents, l'établissement scolaire et les communes. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général, et peut remplir des tâches en lien avec la vie de l'établissement, telles qu'organiser différentes actions ou activités. Il est également consulté par les autorités communales dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important.

Le cercle scolaire d'Avry-Matran comprend deux Conseils des parents, à savoir un Conseil des

parents pour l'établissement scolaire de Matran, et un autre pour l'établissement scolaire d'Avry. Lorsqu'ils se réunissent ensemble, il forme le Conseil des parents du cercle scolaire d'Avry-Matran.

A compter de la rentrée scolaire 2023-2024, deux places sont à repourvoir auprès du Conseil des parents de Matran.

Le Conseil communal invite dès lors les parents intéressés à faire acte de candidature auprès de l'administration communale jusqu'au **16 mai 2023** en envoyant un courriel à commune@matran.ch.

Stéphanie Colella, Vice-syndique

Formation défibrillateur et massage cardiaque BLS-AED-SRC Complet



En 2014, notre commune a innové en posant le premier défibrillateur à l'entrée de l'administration communale. Lors d'arrêt cardiaque chaque minute compte ; pour permettre de gagner un temps précieux, nous avons posé un défibrillateur supplémentaire à proximité des installations du terrain de football et de pétanque.

L'utilisation d'un tel appareil est relativement simple, mais il est utile d'en connaître le fonctionnement et d'avoir les réflexes appropriés en cas d'arrêt cardio-respiratoire.

Le 8 mars 2023, nous avons organisé une séance d'information qui a réuni une vingtaine de personnes. Lors de cette soirée, la société CardioRea a expliqué le fonctionnement du défibrillateur qui représente un élément important dans la chaîne de sauvetage.

Nous souhaitons poursuivre l'effort de formation en proposant le cours de 3 heures pour les mesures fondamentales de réanimation BLS (Basic life support) - AED (Automated external defibrillation) - SRC (Swiss Resuscitation Council) donné par les samaritains de Neyruz et environ, à Matran. Le cours sera pris entièrement en charge par la commune.

Les demandes d'inscription sont à communiquer **jusqu'au 30 juin 2023** par courriel à l'adresse : commune@matran.ch ou par courrier à l'administration communale - Rte de l'Ecole 6 - Case postale- 1753 Matran.

Nicolas Rérat, Syndic



Société de musique L'Avenir d'Avry-Matran

Société de musique L'Avenir d'Avry-Matran

Entretien avec M. Christian Mauron, Président de la Société et Vice-Président du Giron des Musiques de la Sarine

Du jeudi 18 au dimanche 21 mai 2023 aura lieu la 34^e fête du giron des Musiques de la Sarine à la Brillaz. Sous le thème de « La Brillaz de A à Z » cet événement sera l'occasion de se retrouver pour échanger, fêter et passer de bons moments.

Pour la société de musique L'Avenir d'Avry-Matran, ce sont les journées du samedi et du dimanche qui sont importantes ; en effet, selon le règlement du giron des musiques de la Sarine, chaque ensemble doit :

- jouer un morceau en salle (le samedi 20 mai 2023 à Lentigny)
- participer au concours de marche (le dimanche 21 mai 2023, depuis Onnens)
- participer au cortège (le dimanche 21 mai 2023, depuis Onnens)

Plus d'info sur : <http://giron-musiques-sarine.ch>

En ce qui concerne les autres activités, cela reste au bon vouloir de la société qui organise fête.

Plus d'info sur : www.labrillaz2023.ch

Voici encore quelques précisions données par M. Christian Mauron : la fête cantonale, c'est à dire un concours au niveau cantonal, a lieu les années 0 et 5, les années 1 et 6 ont lieu les fédérales. Toutes les sociétés peuvent participer, sur inscription. Entre deux, ont lieu les girons ! La société de musique L'Avenir d'Avry-Matran participe ainsi à trois girons sur 5 ans.

Présentation de la société

L'Avenir d'Avry-Matran est un BRASS BAND, constitué de cuivres et de percussions, à ne pas confondre avec une harmonie qui elle, est composée de bois, de cuivres et de percussions. Enfin, ultime précision, un orchestre est composé de bois, de cuivres, de percussions et de cordes !

L'Avenir a été fondée en 1913, c'est une des plus anciennes fanfares de la région. A l'heure actuelle, elle compte 29 membres actifs répartis de la manière suivante :

4 membres sont issus de Matran, ainsi que la marraine du drapeau Mme Berthe Roulin et 5 membres sont domiciliés à Avry-sur-Matran, ainsi que le parrain du drapeau M. Michel Rossier. Il faut remarquer que les autres membres ont tous un lien étroit avec Matran ou Avry.

Une répétition par semaine rassemble les membres ; c'est une société formatrice, les jeunes apprennent au départ leur instrument au sein de la société avec par la suite, la possibilité de continuer à se former au Conservatoire.

L'Avenir d'Avry-Matran organise un concert par an et se présente lors de prestations communales et paroissiales, telles que la Première Communion, la Confirmation, la Sainte-Trinité à Avry ou la Fête-Dieu, etc.

Il y a eu un spectacle commun avec le Chœur mixte, idée à renouveler, selon M. Mauron.

La moyenne d'âge est d'environ 30 ans, il y a peu de changements, si des jeunes quittent la société, c'est pour les études ou le travail.

Dernière information donnée par M. Mauron que nous remercions chaleureusement pour cet entretien, l'uniforme est ancien et hélas, particulièrement usé : il date de 1998... Le renouveler fait partie des prochains changements auxquels la société devra faire face !

Pour terminer, n'hésitez pas à aller soutenir la société de musique L'Avenir d'Avry-Matran lors du Giron des Musiques de la Sarine !

Pour plus d'info : <https://aveniravrymatran.com>

Brigitte Bouquet et Jean-Pierre Andrey

Course de Matran

Depuis 1996, l'ACPM (Amicale des Coureurs à Pied de Matran) organise la course de Matran. Cette année, nouveau nom, nouvelle date, **la Mat'run aura lieu le vendredi 26 mai prochain.**

Deux parcours sillonnant les environs du village sont proposés, soit 9 km pour les coureurs et 7 km pour les marcheurs. Des parcours avec différentes distances sont prévus pour les enfants des écoles. Il est possible de se restaurer sur place (boissons, restauration, pâtisseries). Les membres de l'ACPM se réjouissent d'accueillir le plus de monde possible, alors si le cœur vous en dit, venez courir ou marcher dans une ambiance conviviale, et merci de faire un peu de pub autour de vous, l'ACPM vous en sera très reconnaissante !

Si à ses plus beaux jours l'ACPM a compté près de 80 membres, aujourd'hui elle est à la recherche d'un second souffle. Vous aimez la course ou la marche rapide mais parfois la motivation manque pour partir seul, alors n'hésitez pas, rendez-vous à

un des prochains entraînements qui ont lieu en principe **le mercredi soir et le dimanche matin.**

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet www.acpm.ch

Jean-Pierre Andrey



Matr'en camp



La colonie de Matran

Cette année, comme l'an passé, la colonie de Matran peut se rendre à nouveau dans un chalet pour une semaine complète d'activités, de joie et de bonne humeur.

Les enfants scolarisés à l'école primaire de Matran, voire des alentours, participent depuis des décennies à cette colonie qui a fait le bonheur de plusieurs générations ! Mais il faut bien l'avouer, le nombre d'enfants inscrits à cette semaine de colo est en baisse, le Covid n'y est pas étranger ainsi que les habitudes : les enfants dont les aînés ou copains n'ont pas participé à la colonie, ne connaissent hélas pas toute la joie que procure une semaine au grand air !



Colo 2022

Les enfants sont encadrés par une équipe de moniteurs dynamiques et motivés. Chaque jour, des activités différentes sont proposées. Cela va d'une petite virée en montagne, d'une nuit sous tente pour les grands, de divers ateliers sous forme de jeux et enfin, la dernière soirée disco inoubliable.

En ce qui concerne les moniteurs, le compte y est, en revanche, **il manque toujours du monde pour l'équipe de cuisine**. Alors, si le cœur vous en dit, si vous êtes disposés à participer et à donner de votre temps, vous pouvez rejoindre l'équipe d'encadrement.

La colonie de Matran a toujours lieu la première semaine des vacances d'été, cette année ce sera dès le

Dimanche 9 juillet au samedi 15 juillet 2023

Elle se déroulera à Evolène au chalet LANA.



Chalet LANA

Vous pouvez contacter la formidable équipe des moniteurs, par mail à l'adresse suivante : matrancolo@hotmail.com.

Un tout grand merci à Mme Estelle Schafer et M. Romain Corpataux qui ont repris les postes de responsables lors de la colonie 2021.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants, ils garderont un excellent souvenir de cette magnifique semaine !

Brigitte Bouquet et Jean-Pierre Andrey

Prix de l'Énergie 2023 : Participez et gagnez un prix de CHF 10'000.-

Votre projet s'engage en faveur de la transition énergétique ? Mettez-le en avant et gagnez un prix de

CHF 10'000.-

<https://www.agglo-fr.ch/amenagement-regional/prix-a-lenergie>



PRIX À L'ÉNERGIE
ENERGIE AWARD

Votre projet s'engage en faveur de la transition énergétique ?

Mettez-le en avant et participez au concours du Prix à l'Énergie de l'Agglomération de Fribourg. Citoyens, entreprises, associations...

Le concours est ouvert à tous.

Lien y relatif :

<https://www.agglo-fr.ch/amenagement-regional/prix-a-lenergie>

Agglomération de Fribourg

CarteCulture



CarteCulture
KulturLegi
Canton Fribourg | Kanton Freiburg

Participer à la vie culturelle, sportive et de loisir malgré un petit-budget.

La CarteCulture de Caritas Fribourg est faite pour vous et gratuite !

Qu'est-ce que la CarteCulture ?

Cette carte permet aux personnes à petit budget de profiter de rabais d'au moins 30% sur des activités telles que le cinéma, la piscine, les musées, le théâtre, les concerts, les abonnements de journaux, etc.

Qui peut bénéficier de la CarteCulture ?

Vous pouvez obtenir la CarteCulture si vous bénéficiez d'une réduction des primes d'assurances maladie, des prestations complémentaires de l'AVS/l'AI, de l'aide sociale, d'une bourse d'études ou si vous avez une saisie de salaire de 9 mois ou plus.

Quelle sont les offres de la CarteCulture ?

La liste des partenaires et des offres sont référencés sur le site www.carteculture.ch/fribourg-et-region.

Comment fonctionne la CarteCulture ?

Pour bénéficier des réductions, vous devez présenter votre carte à la caisse des partenaires de la CarteCulture lors de l'achat de voter bien ou service.

Pour tout information complémentaire, contactez Caritas Fribourg au n° 026/321.18.54.

CONCOURS N° 1/2023

Trouvez le mot caché et envoyez ou déposez votre solution à l'administration communale - Concours Matr'en Cause - Case postale - Rte de l'Ecole 6 - 1753 Matran
ou par e-mail : commune@matran.ch, jusqu'au 6 juillet 2023.

Parmi les réponses exactes, nous tirerons au sort un(e) gagnant(e) qui recevra **CHF 50.- de récompense !**

Bonne chance à tous.

M	A	T	R	A	N	V	S	A	T	I	R	A	C	S
I	E	C	O	R	M	I	N	B	O	E	U	F	H	E
E	N	L	U	N	G	A	Z	A	S	E	G	I	E	N
G	G	R	T	E	E	A	L	G	L	A	N	E	M	T
R	A	O	E	Y	V	A	R	N	E	Y	S	A	I	I
O	T	U	D	I	E	U	N	E	Y	R	U	Z	N	E
F	N	T	E	G	L	I	S	E	T	U	B	E	D	R
A	O	E	S	S	E	T	T	E	R	O	M	S	E	D
L	M	D	M	O	U	L	I	N	N	E	U	F	C	E
E	A	A	U	T	O	R	O	U	T	E	I	A	H	L
D	L	V	E	L	O	L	A	T	I	R	E	G	A	A
E	E	R	S	U	L	P	R	A	L	O	N	G	V	Q
T	D	Y	E	U	R	R	E	P	B	E	R	R	A	U
U	P	R	S	N	I	A	B	S	E	L	E	U	G	I
O	M	V	S	A	I	N	T	J	U	L	I	E	N	O
R	I	A	L	A	P	R	E	A	L	P	E	S	Y	U

ARNEY (2X)

AUTOROUTE

AVRY

BAGNE

BERRA

BUS

CARITAS

CHEMIN DE CHAVAGNY

CORMINBOEUF

DEBUT

DES MORETTES

DIEU

EGLISE

ELEVE

GARE

GAZ

GLANE

GRUE

HAIE

IMP DE LA MONTAGNE PRALONG

LA TIRE

LES BAINS

MATRAN

MOULIN NEUF

NEIGES

NEYRUZ

PALA

PERRU

PLUS

PRALONG

PREALPES

ROUTE D'AVRY

ROUTE DE LA FORGE

ROUTE DES MUESES

SAINT JULIEN

SENTIER DE LA QUIOU

VELO

Mot de 7 lettres : _ _ _ _ _ _ _

Mes coordonnées :

Nom et Prénom : _____

No de Tél. : _____

Adresse e-mail : _____